



Pour vous inscrire ou inscrire votre enfant au Conservatoire à la rentrée de septembre, il vous faut remplir et déposer au secrétariat une demande d'inscription qui est téléchargeable à partir du 15 juin sur le site du conservatoire : [www.cmvlb.fr](http://www.cmvlb.fr) (ou à retirer au secrétariat).

Sachez que le fait de déposer ce document ne vous garantit pas d'avoir une place. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée. Chaque année, le nombre de places disponibles est limité et varie selon les disciplines.

Une réponse sera donnée au plus tard à la mi-juillet. Si elle est positive, il vous sera alors fixé un rendez-vous afin de finaliser votre inscription.

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

- L'inscription au Conservatoire de musique se fait pour une année entière. Les tarifs sont communiqués dans la demande d'inscription.
- L'adhésion au Conservatoire de musique entraîne l'acceptation du règlement intérieur qui sera signé.
- Il est indispensable d'être assidu à tous les cours. De même qu'un travail personnel à la maison est demandé en complément des cours pris au conservatoire. La seule présence aux cours ne peut suffire à l'apprentissage, qu'il soit instrumental ou vocal.
- L'apprentissage d'un instrument de musique nécessite d'en posséder un à domicile. Les professeurs et le directeur sont à votre disposition pour vous conseiller pour un achat ou une location. Si l'élève ne possède pas son instrument à l'inscription, il aura jusqu'à la fin du premier trimestre pour en acquérir un, faute de quoi, il pourrait ne plus être admis en cours d'instrument.
- Les cours ont lieu selon le calendrier scolaire. Les dates de fermeture correspondent à celles des vacances scolaires de la zone C. Comme pour l'éducation nationale, les vacances démarrent après la classe y compris le samedi.

### **Horaires d'ouverture du secrétariat**

**Du mardi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 13h**

**Email : [conservatoire@cmvlb.fr](mailto:conservatoire@cmvlb.fr) Site : [www.cmvlb.fr](http://www.cmvlb.fr)**

**ADHÉSION ANNUELLE PAR FAMILLE**

**40 €**

## COURS INDIVIDUELS (chant et instruments) Le cours de FM est gratuit.

ENFANTS / ETUDIANTS						ADULTES					
Mensuel X10		Trimestriel X3		Annuel X1		Mensuel X10		Trimestriel X3		Annuel X1	
VLB*	HC*	VLB*	HC*	VLB*	HC	VLB*	HC*	VLB*	HC*	VLB*	HC*
<b>40,80 €</b>	54,60 €	<b>136 €</b>	182 €	<b>408 €</b>	546 €	<b>43,80 €</b>	57,60 €	<b>146 €</b>	192 €	<b>438 €</b>	576 €

## COURS COLLECTIFS (Pas de frais d'adhésion annuelle)) Tarif annuel

	VLB*	HC*
Eveil musical : Trois niveaux 3-4 ans / 5 ans / 6 ans	<b>35 €</b>	45 €
Chorale « enfants » (à partir de 7 ans)	<b>40 €</b>	50 €

## MODALITES DE PAIEMENT

### Choix 1 : Paiement en totalité

- En espèces ou par chèque.

### Choix 2 : Paiement par trimestre (selon échéancier inclus au dossier)

- Frais d'adhésion de 40 € en espèces ou par chèque.
- 3 chèques d'un même montant à remettre en même temps le jour de l'inscription et encaissés le 8 septembre 2023, le 8 janvier et le 8 avril 2024.

### Choix 3 : Paiement mensuel (selon échéancier inclus au dossier)

- Frais d'adhésion de 40 € en espèces ou par chèque à régler le jour de l'inscription.
- 10 chèques d'un même montant à remettre en même temps le jour de l'inscription et encaissés du 8 septembre 2023 au 8 juin 2024.

**OU**

- Frais d'adhésion de 40 € en espèces ou en par chèque.
- 10 Virements mensuels d'un même montant effectués du 8 septembre 2023 au 8 juin 2024 conformément à l'**Ordre de Virement** signé par le titulaire du compte.

### PAS DE PAIEMENT EN ESPECES POUR LES ECHEANCES MENSUELLES

## REDUCTION FAMILLE

Une remise de 10%\*\* sera accordée pour une 2<sup>ème</sup> personne d'un même foyer.  
 Une remise de 20%\*\* sera accordée pour une 3<sup>ème</sup> personne d'un même foyer.  
 Une remise de 30%\*\* sera accordée à partir d'une 4<sup>ème</sup> personne d'un même foyer.

Les remises sont appliquées sur présentation du LIVRET DE FAMILLE

\*\* Applicable uniquement sur les cours individuels

N'oubliez pas que la communauté d'agglomération Roissy Pays de France délivre un PASS' CULTURE d'une valeur de 50€ pour toute personne âgée de moins de 18 ans sans conditions de ressources. Pour en bénéficier, suivre les instructions en flashant le QR CODE ci-contre :





Avez-vous ou votre enfant a-t-il déjà pris des cours de musique ? OUI  NON

Si oui, sous quelle forme ? en Ecole de musique\*  en Cours privé  en Ligne

*\*Dans ce cas, joindre une attestation de niveau établie par l'établissement fréquenté.*

Votre enfant a-t-il déjà été inscrit en Eveil musical au Conservatoire de Villiers-le-Bel ?

OUI  NON

Votre enfant a-t-il déjà été inscrit en Chorale au Conservatoire de Villiers-le-Bel ?

OUI  NON

Votre enfant bénéficie-t-il du dispositif « UN VIOLON DANS MON ÉCOLE » ?

OUI  NON

Votre enfant bénéficie-t-il du dispositif « DEMOS » ? OUI  NON

Ecrire en quelques mots ce qui vous motive ou motive votre enfant à prendre des cours de musique :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

Date d'enregistrement de la demande :

Heure :

Personne ayant enregistré la demande :